



Mairie de La Rivière - Dugeon

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 2 octobre 2020
Sur convocation du 25 septembre 2020
Secrétaire de Séance : Chloé Marguet

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	X
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	X
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémie	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé	TERRETAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	Excusé	TRIMAILLE Flavien	X
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 28 août 2020
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Délibérations :
 - désignation d'un membre de la CLECT (CFD)
 - délégation des pouvoirs du maire
 - virement de crédits
 - modification taux taxe d'aménagement
 - FSL/FAAD
5. Point sur les dossiers en cours
7. Affaires intercommunales
8. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Une remarque est faite concernant les travaux d'éclairage public : le remplacement de 6 lampadaires concerne la rue des lilas (et non le faubourg d'arlin).

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- L'employé communal a effectué un broyage le long du terrain de foot et l'association de pêche a procédé à de l'élagage le long du Dugeon pour pouvoir y accéder, le tout en accord avec Jean Noël Resch de l'EPAGE. Le broyeur sera mis à disposition le 31 octobre pour ces arbustes et pour les habitants.
- Décorations de Noël : la commission présente le devis pour les illuminations de Noël : 1 015 € HT/an (location pour 3 années). Elles seront posées la dernière semaine de novembre.
- Plantations : remplacement du saule pleureur derrière la croix de mission et de 3 arbres au terrain de boules. Devis de 230 € HT. Le conseil donne son accord.

- Passerelle sous le moulin : demande de devis pour 2 poutres (en IPN, lamellé-collé ou buses béton). Jean Noel Resch de l'EPAGE sera contacté pour voir ce qu'il est possible d'installer.
- Abri-bus clos du terreau : 2 devis sont présentés (GV Artisans de l'étang et Esprit chalet) : le conseil retient le devis d'esprit Chalet pour 4 778.56 € HT. Travaux à réaliser en 2021.
- Problème de déjections canines : la commission propose d'installer 2 supports avec des sacs poubelles (devis de 275 € HT le support). Le conseil valide cette proposition.
- Aménagement ENDD : la commission propose d'installer des agrès pour enfants, à côté de l'aire de jeux de la MTL. Le conseil départemental ou la Région sera sollicité pour une subvention. Ces travaux pourraient être réalisés courant 2021 sous conditions budgétaires.
- La commission réfléchit pour augmenter la récupération d'eau relative à l'arrosage des fleurs de la commune
- Par courrier, la directrice de l'accueil périscolaire de l'école demande pour réhabiliter le chemin sensoriel et installer une cabane à hérisson, un hôtel à insectes et un nichoir à oiseaux. Le conseil donne son accord à condition toutefois que les matériaux utilisés soient naturels (veiller à ne pas utiliser de plastique).
- La commission mènera une réflexion sur la possibilité d'aménager d'une aire de camping-cars.

Vie associative

Salle des jeunes : Une réflexion sera menée pour envisager une réouverture de la salle des jeunes. MTL : réservations annulées du fait des restrictions sanitaires, jusqu'à nouvel ordre.

Bâtiments et chemins

- L'entretien des routes a été réalisé par l'entreprise Vermot et le balayage des graviers effectué dernièrement.
- Eclairage public : la commande pour la rue des lilas est en cours. Demande d'un particulier pour supprimer un cable d'éclairage public qui passe au dessus de sa propriété et touche sa toiture. Il s'avère que cet éclairage éclaire une habitation privée (Paulette Pilod). Cette installation sera enlevée prochainement. Le conseil rappelle que la commune ne finance pas l'éclairage public sur le domaine privé, maison ou lotissement : des devis ont été demandés si les riverains souhaitent financer une nouvelle installation.
- Fenêtres de la MTL : le remplacement de 3 fenêtres par des châssis fixes et du triple vitrage est programmé d'ici la fin de l'année. (devis de 5 895 € TTC).
- Logement communal : l'ancien logement d'Anne-Marie Bertin est en cours de rénovation. La commission présente tous les devis retenus pour un coût de 31 500 € TTC. Concernant le nouveau prestataire de gaz pour les logements, l'entreprise devant intervenir pour mettre au norme les installations doit passer une formation d'habilitation. Les travaux sont donc différés.
- Vestiaires de foot : les devis estimatifs s'élèvent à environ 150 000 €. Ce projet ne pourra obtenir la subvention de la fédération de foot (délai fin mai 2021). Le

projet a été modifié pour répondre à la problématique inondation et aux normes handicapées et ne répond plus forcément aux attentes. Le Conseil décide d'abandonner cette étude et s'engage à rénover les sanitaires afin de donner des vestiaires fonctionnels et propres au club de foot. Une rencontre avec le club aura lieu prochainement.

- Sécurité routière : le projet de 2 écluses au centre du village a été validé par le STA (service des routes départementales). L'appel d'offres a été lancé. Les travaux devraient débuter prochainement.

Gestion de la forêt

- Les travaux prévus dans les parcelles 23 et 26 sont en cours de réalisation par l'entreprise Guyon et par l'ONF.
Le nettoyage de la plantation parcelle 2 interviendra prochainement.
- L'ONF a transmis l'état des parcelles à couper en 2021, selon le plan d'aménagement. Ces parcelles ne sont pas encore martelées donc le volume n'est pas encore connu mais il est estimé à 350 m³ pour la parcelle 3 et 500 m³ pour la parcelle 8. La coupe de la parcelle 4 est reportée.
La situation sanitaire de la forêt engorge le marché du bois et il est difficile d'avoir une vision sur les besoins des scieries.
- Tilleul du jardin de curé : il est présenté plusieurs devis pour l'abattage ou l'élagage du tilleul du jardin. La commission jardin a choisi de l'abattre car il devient très imposant. Le devis retenu est celui de l'Ecureuil dubiste de Saules pour 300 € HT.
- La visite de quelques parcelles forestières aura lieu le samedi 10 octobre avec l'ensemble du conseil municipal (visite des bâtiments communaux également).

Communication et information

- R'virat 2020 : la commission a déjà mis en page quelques pages du bulletin annuel.
Les articles des associations sont en attente et autres structures ainsi que les articles des adjoints relatifs aux travaux de leur commissions respectives.

III) Urbanisme

Déclaration préalable

Société Toyodoo (anciennement SCI Paulin) pour la modification des fenêtres.
Muller Guillaume pour la création d'une piscine semi-enterrée.

IV) Délibérations

- Désignation d'un membre de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) : Christian Vallet est désigné.
- Délégation consentie au maire : le conseil autorise le maire à encaisser des chèques d'un montant maximum de 5 000 €.
- Accord du conseil pour virer des crédits du compte 60632 au compte 678 (pour 1 550 €).
- Taux de la taxe d'aménagement : le maire rappelle que la taxe s'applique à toutes nouvelles surfaces créées (closes et couvertes) et que la commune avait voté une exonération des surfaces des abris de jardin. Le conseil décide de ne pas augmenter ce taux fixé jusqu'alors à 2 %.

- Fonds de Solidarité Logement et Fonds d'Aide aux Accédants en Difficulté (FSL et FAAD) : le conseil départemental sollicite les collectivités pour abonder ce fonds pour l'accès au logement. Le maire informe le conseil que la CFD participe à hauteur de 0.61 € / habitant, à ce fonds en lieu et place des communes.

V) Affaires intercommunales

- Assainissement : Validation du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service Assainissement.
Le maire rappelle que l'épandage des boues est toujours interdit et a entraîné depuis mars un surcoût d'environ 250 000 € pour la communauté de communes (deshydratation, pressage, transport). Ce surcoût représente 1€/m³ traité.
Il existe un véritable retard dans l'envoi des factures : reste à venir 3 factures (eau et assainissement d'ici la fin de l'année).
- PLUi : les services de l'Etat demandent aux communes de réduire leur surface de zone constructible d'environ 4 h.
- Pacte Régional pour le territoire en faveur de l'économie de proximité : la CFD abonde un fonds d'aide régional pour les entreprises (1€ versé par la communauté de communes ; 5 € versés par la Région Bourgogne Franche-Comté).

IV) Questions et informations diverses

- Le Sous-Préfet souhaite visiter la commune le mardi 20 octobre à partir de 10 h.
- Droit à la formation des élus : les élus ont droit à 20 h de formation par année de mandat.
- Courrier de Cyril Chauvin pour demande d'un logement communal : la commune ne dispose pas de logement disponible pour l'instant.
- Remerciement de la Croix Rouge pour l'attribution de la subvention 2020.
- CCAS : organisation d'une collecte de produits alimentaires et d'hygiène au profit de l'épicerie solidaire Le P'tit Panier.
Le CCAS a décidé d'annuler le repas 2021 des personnes de plus de 70 ans qui devait avoir lieu en janvier 2021.
- La fromagerie de La Rivière Drugeon a ouvert son magasin à Bulle, dans la zone artisanale.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h.

**Le Maire,
Christian VALLET**